

Avoir des enfants « sur le tard »

Une exploration statistique de la « parenté tardive » à partir de l'EHF 1999

Marc BESSIN,
Hervé LEVILAIN, Arnaud RÉGNIER-LOILIER

Alors qu'au début du siècle, avoir des enfants « sur le tard » procédait d'une forme de normalité dans la mesure où les familles étaient en moyenne plus nombreuses, cela paraît désormais moins ordinaire même si l'on en parle volontiers comme d'un phénomène en vogue. S'écartant d'emblée des représentations véhiculées par l'inflation du discours médiatique sur la question, cet article propose un premier éclairage statistique⁽¹⁾ sur les filiations « tardives »⁽²⁾, établies par naissances ou adoptions, à un âge relativement avancé pour l'un et/ou l'autre des parents, soit après quarante ans pour une femme et après quarante-cinq ans pour un homme⁽³⁾.

Sans être ni exceptionnel, ni de très grande ampleur, ce phénomène n'a pas disparu avec la raréfaction des familles nombreuses (Valabregue, Berger-Forestier, Langevin, 1982). Ainsi, après avoir baissé, les naissances de mères de quarante ans et plus semblent reprendre depuis les années 1980 ; elles représentaient en 1995 2,5 % du total des naissances (Daguet, 1999). En regard des données principalement démographiques que l'on peut obtenir à

(1) Cette exploration statistique s'inscrit dans le cadre d'une recherche sur la « parentalité tardive » où nous avançons que la « filiation tardive » résulte d'une part d'un encadrement normatif définissant des âges légitimes pour fonder et faire famille ou, à tout le moins, contribuant à organiser la perception de l'avancée en âge (en termes de « précocité » ou de « retard »), structurant des calendriers et organisant les pratiques et, d'autre part, de l'agencement spécifique de ces calendriers personnels, conjugaux et professionnels selon différentes logiques sociales s'articulant (et données, en particulier, par la PCS, le sexe et l'immigration). Elle est complétée par un travail par entretiens portant à la fois sur l'encadrement normatif (difficilement accessible par questionnaire), l'agencement sexué des calendriers professionnels et familiaux et les pratiques familiales d'éducation, d'entraide et de transmission c'est-à-dire des manières de « faire famille sur le tard ».

(2) La filiation, c'est-à-dire le fait d'être défini comme parent, articule trois critères : celui biologique de la consanguinité (le parent peut être le géniteur), d'un critère domestique (le parent peut être celui qui nourrit et élève) ou d'un critère généalogique (le droit inscrivant symboliquement dans une succession de générations). Nous définissons ici de façon plus restrictive la filiation comme l'ensemble des inscriptions régulées par le droit d'un enfant dans une parenté qu'il s'agisse d'un enfant eu ou adopté. Dans le présent article, nous ne traiterons quasiment pas des adoptions.

(3) Se reporter à l'encadré méthodologique pour les précisions relatives au choix des bornes d'âge.

Comment définir la parenté tardive ?

Il n'existe pas de définition objective de « parenté tardive », pas de seuil d'âge au-delà duquel un parent est à proprement parler « tardif ». Les représentations normatives de l'âge limite pour faire famille restent relatives et variables d'une personne à une autre. Néanmoins, l'investigation statistique imposait de fixer des bornes d'âge, à la fois pour la maternité et pour la paternité, à partir desquelles on pouvait considérer qu'un parent devenait « tardif ».

Afin de tenir compte autant que faire se peut des représentations normatives du « bon âge » pour « faire famille », nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages, partie « intentions de fécondité », d'octobre 1998 (Insee-Ined). Dans cette enquête, on demandait aux personnes interrogées de se prononcer sur l'âge à partir duquel il était souhaitable qu'une femme ou qu'un homme n'ait plus d'enfant⁽¹⁾. Les âges moyens obtenus sont d'un peu moins de quarante et un ans pour les femmes et de quarante-cinq ans environ pour les hommes. En nous appuyant sur ces moyennes, nous avons retenu pour cet article les définitions suivantes :

- *une mère sera qualifiée de « tardive »* si elle a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'elle était âgée de quarante ans ou plus ;
- *un père sera qualifié de « tardif »* s'il a eu un enfant (quel que soit son rang de naissance) alors qu'il était âgé de quarante-cinq ans ou plus ;
- *un enfant sera qualifié de « tardif »* s'il est né alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus à sa naissance et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus. Nous pourrions ainsi distinguer les enfants « tardifs par la mère » (lorsque seule sa mère était « tardive »), « tardifs par le père » (lorsque seul son père était « tardif ») et « tardifs par les deux parents » (lorsque ses deux parents étaient « tardifs ») ;
- *un enfant adopté sera qualifié de « tardif »* s'il est arrivé dans le foyer alors que sa mère était âgée de quarante ans ou plus et/ou que son père était âgé de quarante-cinq ans ou plus.

Par ailleurs, l'étude de la parenté tardive impliquait de travailler sur des générations de personnes ayant achevé leur reproduction afin d'observer l'absence ou la présence d'enfants tardifs dans leur descendance finale. Les limites physiologiques de la reproduction n'étant pas identiques pour les femmes et pour les hommes (la période reproductive de l'homme étant sensiblement plus étendue que celle de la femme), nous avons choisi de ne considérer que les générations de femmes nées avant 1950 (c'est-à-dire les femmes ayant cinquante ans ou plus au moment de l'enquête) et d'hommes nés avant 1945 (ayant cinquante-cinq ans ou plus au moment de l'enquête)⁽²⁾. Ainsi, les générations prises en compte afin d'observer l'évolution du phénomène de la parenté tardive dans le temps ne seront pas identiques selon le sexe du répondant. Pour les femmes, nous retiendrons les générations « nées avant 1930 », « 1930-1939 » et « 1940-1949 » et, pour les hommes, les générations « nées avant 1925 », « 1925-1934 » et « 1935-1944 »⁽³⁾.

(1) La question était la suivante : « À votre avis, à partir de quel âge est-il souhaitable qu'une femme/qu'un homme n'ait plus d'enfant ? ». Pour plus de détails, voir Toulemon, Leridon, 1999.

(2) Ces bornes sont restrictives, principalement du côté masculin dans la mesure où les hommes peuvent avoir des enfants au-delà de cinquante-cinq ans (0,17 % des pères d'au moins un enfant ont déclaré avoir eu un enfant au-delà de cet âge).

(3) Nous avons retenu des générations de dix ans afin de disposer d'effectifs suffisamment importants pour les besoins du traitement statistique. Ces effectifs sont présentés dans le tableau 2.

partir de l'état civil, EHF élargit le cadre d'analyse en permettant d'étudier les paternités tardives et, malgré les limites inhérentes à son caractère rétrospectif, en mettant au jour les logiques temporelles qui organisent la parenté tardive. EHF permet ainsi d'étudier les agencements sexués des calendriers familiaux et la régulation conjugale et sociale de l'inégalité biologique des calendriers de fécondité masculins et féminins.

Partant de définitions sociales normatives des âges limites du « faire famille », nous nous proposons de décrire la population des « parents tardifs » au regard des « non tardifs » et d'interroger ainsi la réalité du phénomène, son évolution et ses caractéristiques tant du point de vue des logiques temporelles que sociales. Qui sont les parents tardifs (couches supérieures et intellectuelles ou familles populaires) ? Leurs enfants sont-ils « tardifs uniques » ou les derniers nés d'une famille nombreuse ? Avoir un enfant sur le tard renvoie-t-il aux mêmes logiques chez les hommes et les femmes ? Quel est le poids des transformations plus générales des modalités du faire famille ; des recompositions familiales, des entrées plus tardives en union ou de l'augmentation de la durée moyenne durant laquelle les couples restent sans enfant ?

I. — La parenté tardive : une évolution contrastée

Au regard des faibles effectifs concernés, la parenté tardive pourrait être qualifiée d'épiphénomène. Elle présente pourtant des caractéristiques et variations qui la rendent digne d'intérêt. La parenté tardive recouvre d'abord des variations importantes selon le type de filiation. Ainsi, les enfants conçus tardivement représentent près de 3 % du total des naissances déclarées par les répondants à l'enquête, les enfants adoptés tardivement représentant quant à eux près de 30 % du total des enfants adoptés⁽⁴⁾ (tableau 1).

Mais alors que, pour les enfants biologiques, on n'observe pas de différence significative entre les enfants tardifs par le père et ceux tardifs par la mère, les enfants tardifs adoptés sont plus fréquemment tardifs par la mère et, à un degré moindre, par les deux parents (la différence restant faible pour les enfants tardifs par les pères). On peut l'expliquer en rappelant qu'une part significative d'enfants est adoptée par des mères célibataires et que les couples adoptants ont la particularité de ne pas présenter d'écart d'âge entre les conjoints (voir l'article d'Halifax, « Les familles adoptives en France », chapitre 15). Mais surtout, ce sont des logiques temporelles bien différentes

⁽⁴⁾ EHF ne permet pas de distinguer les adoptions simples des adoptions plénières, aussi l'âge parfois élevé des enfants (souvent les beaux-enfants) au moment de leur adoption simple explique en partie la part importante des parents tardifs adoptant selon cette procédure. Dès lors, les adoptions simples peuvent contribuer de manière significative à cette proportion. Cependant, Juliette Halifax qui a tenté d'exclure les adoptions simples de son étude sur les familles adoptives, retrouve 24,5 % de parents tardifs parmi les adoptants (chapitre 15).

TABLEAU 1. – PROPORTION D'ENFANTS TARDIFS BIOLOGIQUES OU ADOPTÉS (%)

	Enfants biologiques	Enfants adoptés
Enfants non tardifs	97,1	70,4
Enfants tardifs	2,9	29,6
dont		
Tardifs par le père	1,3	1,9
Tardifs par la mère	1,1	17,4
Tardifs par les deux parents	0,5	10,3
Ensemble	100,0	100,0
<i>Champ</i> : enfants biologiques dont on a pu déterminer l'âge de ses deux parents à leur naissance (N = 603059 enfants) et enfants adoptés dont on a pu déterminer l'âge d'au moins un des deux parents adoptifs à leur arrivée dans la famille (N = 2955 enfants).		
<i>Lecture</i> : 2,9 % des enfants biologiques sont nés alors que le père était âgé de 45 ans ou plus et/ou que la mère était âgée de 40 ans ou plus.		
<i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.		

qui sont à l'œuvre dans le processus d'adoption et qui peuvent aussi expliquer ces particularités. On peut en particulier supposer que c'est l'âge tardif de la mère (ou des deux parents) qui détermine le recours à l'adoption (soit pour des raisons directement « biologiques » soit indirectement en raison d'une constitution tardive de l'union).

On observe une variation tout autant significative du sexe quant au nombre d'enfants tardifs. Les parents tardifs, et en particulier les mères, ont principalement un seul enfant tardif (85 % pour les femmes et 68 % pour les hommes)⁽⁵⁾. Mais alors que près d'un père tardif sur cinq a eu deux enfants tardifs (et près de 13 %, trois enfants tardifs ou plus), ce n'est le cas que de 11 % des mères tardives (et 3 % d'entre elles ont eu au moins trois enfants tardifs), différence que l'on peut imputer à la fois, pour les femmes à une carrière féconde plus courte après quarante ans par rapport aux hommes et à une forte inégalité sexuée dans la gestion sociale des calendriers de conception.

L'évolution dans le temps du phénomène conduit également à relativiser la faiblesse des effectifs de parents ou d'enfants concernés par la parenté tardive. En effet, la raréfaction des familles nombreuses ou un meilleur contrôle de la contraception induirait une baisse de la parenté tardive au XX^e siècle. Celle-ci est avérée mais l'évolution du phénomène est néanmoins plus contrastée et renvoie à des logiques ayant changé dans le temps. Partant des données de l'état civil, Fabienne Daguét a en effet pu montrer que, en tendance, l'histoire des « maternités tardives » est au XX^e siècle – et plus précisément de 1901 à 1980 – l'histoire d'une « longue et forte baisse » (les naissances vivantes de mères de quarante ans et plus passant de 6,5 % à 1,1 % du total des naissances) mais qu'elles ont tendu à augmenter depuis les années récentes, sans atteindre pour autant les niveaux du début du siècle⁽⁶⁾.

⁽⁵⁾ Il s'agit des répondants, femmes nées avant 1950 et hommes nés avant 1945.

⁽⁶⁾ En 1901 les naissances vivantes des mères de 40 ans ou plus représentaient 6,5 % de l'ensemble des naissances pour atteindre 1,1 % en 1972 et 2,5 en 1995 (Daguét, 1999).

De 1960 à 1979, on observe également au travers de l'EHF une diminution tendancielle des naissances tardives pour les femmes et après une décroissance sur la période 1960-1964 une stagnation relative pour les hommes entre 1965 et 1979. De surcroît, on peut faire l'hypothèse que le phénomène est d'autant plus sous-estimé par EHF qu'il est reculé dans le temps (l'approche transversale de EHF ne prenant en compte que les enfants de parents survivants au moment de l'enquête). Mais le mouvement le plus remarquable reste bien la tendance à l'augmentation à partir de 1979. Cette évolution à la hausse depuis les années 1980 confirme ainsi l'augmentation du taux de fécondité à quarante ans ou plus, décrite par Daguet (2002)⁽⁷⁾.

Par ailleurs, dans sa structure même, le phénomène semble avoir connu des transformations. Ainsi, alors que les enfants étaient plus souvent tardifs par la mère que par le père jusqu'en 1980, la tendance s'inverse ensuite, ce qui indique des logiques temporelles différentes⁽⁸⁾.

À partir des enfants répondant à l'enquête, EHF permet de confirmer la montée du phénomène à partir de 1980 (figure 1). Mais nous ne pouvons décrire plus finement l'évolution de la parenté tardive qu'à partir des parents répondant et ce sur des générations ayant *a priori* achevé leur vie féconde. Or, la proportion de parents tardifs par groupe de générations ne met pas aussi bien en évidence cette augmentation récente, pour deux raisons. D'une part, les plus récentes des trois générations ne recouvrent qu'en partie la période d'augmentation du phénomène, les années 1990 ne pouvant pas être totalement prises en compte, en tout cas pour les femmes. D'autre part, cette proportion n'est pas affectée par la diminution de la taille des familles, contrairement à la proportion d'enfants tardifs qui augmente du simple fait de la baisse des familles nombreuses, pour un nombre identique de familles concernées par une naissance tardive.

On observe ainsi une diminution de la proportion de mères tardives au fil des générations, alors que pour les pères, la proportion a diminué mais remonte pour la dernière génération observée (tableau 2). On peut certes attribuer en partie cette différence à la prise en compte de l'ensemble des naissances d'enfants nés entre 1990 et 1999 de pères nés entre 1935 et 1944, cette prise en compte pour les mères de la dernière génération n'étant que partielle, celles-ci ayant pour beaucoup atteint la cinquantaine. Mais cette différence corrobore l'observation effectuée au regard des enfants tardifs, les pères contribuant plus que les mères au phénomène dans la période récente. On peut ainsi affirmer que les hommes « profitent » plus largement de l'inégalité biologique qui leur permet de prolonger leur vie féconde au-delà des âges limites.

(7) Voir également *Insee première*, n° 873, décembre 2002.

(8) Il reste que cette observation doit être relativisée en regard des limites de EHF qui ne peut rendre totalement compte, pour les années les moins récentes, des différences entre hommes et femmes dans leur participation au phénomène. Ainsi, cette inversion de tendances peut tenir aussi à la mortalité différentielle selon le sexe faisant que les hommes sont moins souvent survivants que les femmes au moment de l'enquête. Mais, en tendance, l'évolution du phénomène que EHF permet de mettre au jour corrobore les observations faites par Françoise Daguet à partir des données de l'état civil.

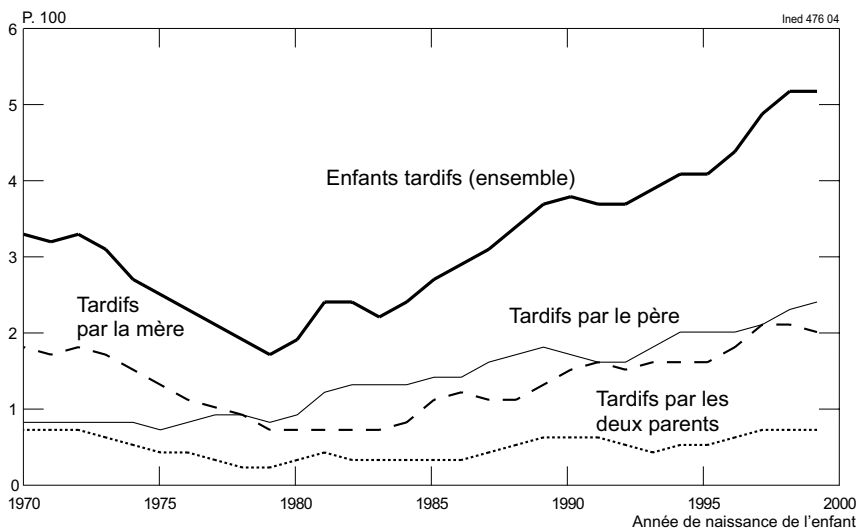


Figure 1. – Proportion d'enfants tardifs par le père, par la mère et par les deux parents selon l'année de naissance des enfants (1970-1999)

Lecture : 5,1 % des enfants nés en 1999 étaient tardifs, dont 2,4 % par le père, 2,0 % par la mère et 0,7 % à la fois par le père et par la mère.

Champ : ensemble des enfants biologiques dont on a pu déterminer à la fois l'âge du père et l'âge de la mère au moment de sa naissance.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

TABLEAU 2. – PROPORTION DE PARENTS TARDIFS PAR GROUPE DE GÉNÉRATIONS

Génération	Femmes		Génération	Hommes	
	%	Effectifs non pondérés		%	Effectifs non pondérés
Avant 1930	8,4	2 691	Avant 1925	7,9	646
1930-1939	4,0	1 026	1925-1934	4,7	579
1940-1949	3,3	868	1935-1944	5,3	682

Champ : personnes ayant eu au moins un enfant.
Lecture : 8,4 % des femmes nées avant 1930 ont eu au moins un enfant à l'âge de 40 ans ou après.
Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

II. — Un phénomène lié aux descendance nombreuses

La proportion de parents tardifs tend à diminuer. Ce phénomène s'explique-t-il par une raréfaction des familles nombreuses, dans une conjoncture d'augmentation de l'âge moyen à la parenté ?

1) Parenté tardive et familles nombreuses

Le nombre de familles nombreuses au XX^e siècle baisse moins fortement pour les parents tardifs que pour les non tardifs et, sur le long terme, la parenté tardive est et reste un phénomène de familles nombreuses. Il convient cependant d'observer l'évolution des proportions à descendance comparable, soit rang par rang. La proportion de mères tardives diminue au fil des générations à nombre égal d'enfants eus. Ainsi, alors que pour les mères nées de 1905 à 1920, la moitié des mères de plus de 6 enfants ont eu au moins un enfant après quarante ans, elles ne sont plus que 17 %, pour les générations 1935-1950. Bien que moins constante, la tendance est identique pour les hommes. Cette diminution tendancielle de la proportion de parents tardifs, à nombre identique d'enfants eus, indique un resserrement des calendriers⁽⁹⁾ en particulier féminins mais sans doute aussi masculins. Ce resserrement se traduit ainsi par une diminution de la proportion de parents tardifs, à nombre égal d'enfants.

Cette caractéristique des familles relativement nombreuses pour parler de la parenté tardive se confirme du point de vue du rang de naissance du premier enfant tardif (plus de la moitié des premiers enfants tardifs (54,2 %) est d'un rang égal ou supérieur à 4 et 38,4 % d'un rang égal ou supérieur à 5). On n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes si ce n'est pour les enfants tardifs de rang un : les enfants tardifs sont un peu plus souvent les premiers enfants (quelle que soit l'union) du père qu'ils ne le sont pour la mère.

Mais, au fil du temps, la part des rangs 1, 2 et 3 tend à augmenter (la proportion de parents devenant tardifs à la naissance de leur quatrième enfant restant remarquablement stable) et, *a contrario*, la part des rangs élevés (5^e rang et plus) diminue. Les parents des générations récentes tendent à devenir tardifs avec un nombre plus réduit d'enfants et donc de plus en plus « tôt » (du point de vue du rang de l'enfant dans la descendance).

On observe une diminution tendancielle du nombre moyen d'enfants, très nette chez les parents non tardifs, dans une moindre mesure chez les mères tardives, alors que les pères tardifs ont presque autant d'enfants en moyenne (tableau 3). La maternité tardive devient moins fréquemment un phénomène de famille nombreuse, mais cette évolution n'est pas aussi visible chez les pères tardifs.

⁽⁹⁾ Dans la mesure où l'on observe par ailleurs une augmentation de l'âge à la naissance de leur premier enfant des 5 % de mères les plus âgées. Ainsi, alors qu'en 1980, les enfants de rang 1, dont la mère était parmi les 5 % des mères les plus âgées à leur naissance, avaient une mère d'au moins 31,8 ans, cet âge atteint 36 ans en 1999.

TABLEAU 3. – NOMBRE MOYEN D'ENFANTS DES PARENTS TARDIFS ET DES PARENTS NON TARDIFS, PAR GÉNÉRATION

Génération	Parents tardifs	Parents non tardifs
Hommes		
Avant 1925	4,9	2,7
1925-1934	4,6	2,8
1935-1944	4,8	2,5
Femmes		
Avant 1930	5,1	2,7
1930-1939	4,9	2,8
1940-1949	4,0	2,4
<i>Champ</i> : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant. <i>Lecture</i> : Les hommes nés avant 1925 et ayant eu au moins un enfant à l'âge de 45 ans ou après ont eu en moyenne 4,9 enfants alors que ceux n'ayant plus eu d'enfant à 45 ans ou après n'en ont eu que 2,7, en moyenne. <i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.		

2) *L'émergence pour les mères de l'enfant unique sur le tard*

Ainsi, pour les générations les plus récentes, le contraste entre parents tardifs et non tardifs semble s'accroître, mais de façon différente pour les mères et pour les pères.

En ce sens, il faut surtout noter l'émergence pour la dernière génération de mères, du phénomène de l'enfant unique sur le tard. On observe une augmentation au fil du temps de mères d'un enfant unique eu après quarante ans : 14,8 % des mères tardives de la génération 1940-1949 n'ont eu qu'un seul enfant, contre 6,8 % pour celles nées avant 1930 (tableau 4). La maternité tardive est ainsi pour les plus jeunes générations plus fréquente chez les mères ayant au final un seul enfant que chez les mères de deux enfants⁽¹⁰⁾ (2,3 % des mères nées entre 1940 et 1949 n'ayant eu qu'un seul enfant sont des mères tardives contre 1,3 % chez celles ayant deux enfants). Ce phénomène ne se retrouve pas chez les pères tardifs de la dernière génération, dont la proportion augmente plutôt lorsqu'ils ont quatre enfants ou plus.

Toutefois la taille des familles n'est pas un phénomène indépendant de celui de la recomposition familiale. Plus encore, la moindre raréfaction des familles nombreuses chez les parents tardifs, et notamment chez les pères, ne résulte-t-elle pas de recompositions familiales plus fréquentes, du seul fait de l'âge même de ces parents tardifs ?

⁽¹⁰⁾ Plus le nombre d'enfants est élevé et plus les chances d'être parent tardif augmentent, quelle que soit la génération retenue (voir tableau en annexe). Toutefois, une évolution apparaît pour les femmes des générations les plus récentes (1940-1949) puisque le fait de n'avoir qu'un seul enfant augmente les chances d'être mère tardive (*odd ratio* de 1,8) par rapport au fait d'en avoir deux (modalité de référence), « toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs ». Ceci peut tenir à différentes contraintes (difficultés à devenir enceinte, délais d'accès à la procréation médicalement assistée) et/ou choix de vie (souhait de se consacrer d'abord à sa carrière professionnelle puis, sur le tard, désir de connaître la maternité mais trop tardivement pour avoir un second enfant).

IV. 14. – AVOIR DES ENFANTS « SUR LE TARD »

TABLEAU 4. – RÉPARTITION DES PARENTS TARDIFS ET NON TARDIFS SELON LE NOMBRE TOTAL D'ENFANTS (%)

Nombre d'enfants	Mère						Père					
	Avant 1930		1930-1939		1940-1949		Avant 1925		1925-1934		1935-1944	
	Non tardive	Tardive	Non tardive	Tardive	Non tardive	Tardive	Non tardif	Tardif	Non tardif	Tardif	Non tardif	Tardif
1	24,5	6,8	19,6	9,3	21,0	14,8	25,2	6,7	19,8	10,7	20,2	7,3
2	30,1	11,5	32,5	13,1	41,6	16,3	29,1	13,2	32,4	14,1	39,1	12,8
3	21,3	15,5	23,6	15,8	22,7	19,5	21,4	16,6	23,5	16,6	23,8	13,5
4	11,7	15,5	11,7	14,8	8,6	14,1	11,9	12,4	11,6	15,8	9,4	18,6
5	5,8	14,3	5,9	12,4	3,1	10,7	6,3	15,0	6,2	11,8	4,0	13,7
6 et +	6,6	36,4	6,7	34,6	3,0	24,6	6,1	19,8	6,5	31,0	3,5	34,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.
Lecture : 24,5 % des mères nées avant 1930 n'ayant pas eu d'enfant tardivement ont eu un seul enfant alors que c'est le cas de seulement 6,8 % de celles ayant eu au moins un enfant tardivement.
Source : Insee, Etude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

III. – Les recompositions familiales, un facteur de parenté tardive

Les parents tardifs ont plus fréquemment connu plusieurs unions⁽¹¹⁾ que les non tardifs (11,7 % contre 5,0 %) et les pères tardifs plus fréquemment que les mères tardives (15,2 % contre 10,2 %). La fréquence des parents tardifs ayant connu plusieurs unions croît sensiblement entre la première et la dernière génération observée, principalement pour les pères tardifs. Les hommes ont également deux fois plus souvent connu une situation de pluri-conjugalité que les femmes, et l'écart a tendu à s'accroître dans le temps (tableau 5). Alors que la parenté tardive était auparavant fortement liée au phénomène de familles nombreuses, elle est désormais également un phénomène de recomposition familiale et tient en particulier pour les hommes à des remariages et re-unions féconds plus souvent que pour les femmes⁽¹²⁾.

La proportion de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie de couple augmente au fil des générations, marquant une montée du phénomène des recompositions familiales. Mais cette proportion augmente beaucoup plus fortement chez les parents tardifs pour atteindre 41,2 % chez les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 (contre 11,2 % pour les non tardifs), 21,8 % pour les mères tardives (contre 12,7 %).

La proportion de parents ayant eu au moins deux enfants et dont les enfants sont issus de différentes unions augmente également au fil des générations chez les parents tardifs, plus fortement pour les pères que pour les mères. Au vu de cette proportion significativement plus importante d'enfants issus de différentes unions, on peut avancer que la parenté tardive est liée à la recomposition familiale ; la remise en couple amenant de nouveaux enfants, sans augmenter la descendance. En effet, si la recomposition familiale conduit à des descendances moyennes plus étendues pour les parents non tardifs, ce n'est pas le cas pour les parents tardifs.

Les parents tardifs ayant eu leurs enfants dans le cadre d'une seule et même union ont en moyenne plus d'enfants que ceux dont les enfants sont issus de différentes unions. Il convient cependant de remarquer que les mères tardives de la dernière génération, ayant eu plusieurs unions ont autant d'enfants que les mères non tardives dans la même situation (2,8 et 2,7), ce qui n'est pas le cas pour les pères (3,1 et 4,9) (tableau 6).

(11) Nous dirons qu'il y a « recomposition » si les enfants d'*ego* sont issus de différentes unions. Pour le calcul des proportions de parents ayant eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions, on ne prend comme population que les parents d'au moins deux enfants (un parent n'ayant eu qu'un enfant ne pouvant l'avoir eu dans le cadre de différentes unions).

(12) Ce qui rejoint les observations de Fabienne Daguet pour qui l'augmentation que l'on peut observer à partir des années 1980 des « maternités tardives » est « surtout (le fait) des naissances au sein de deuxième unions après séparation et d'unions tardives avec ou (plus fréquemment) sans mariage. (...) Dans les années quatre-vingt-dix, plus d'1/4 des enfants légitimes d'une mère de 40-44 ans sont les premiers enfants du mariage, dans les années soixante-dix, cette proportion était d'1/7^e » (Daguet, 1999, p. 24).

IV. 14. – AVOIR DES ENFANTS « SUR LE TARD »

TABLEAU 5. – PROPORTIONS DE PARENTS AYANT CONNU DIFFÉRENTES UNIONS ET DE PARENTS DONT LES ENFANTS SONT ISSUS DE DIFFÉRENTES UNIONS (%)

Génération	Parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple		Parents dont les enfants sont issus de différentes unions	
	Parents non tardifs	Parents tardifs	Parents non tardifs	Parents tardifs
Hommes				
Avant 1925	9,6	17,4	4,3	6,8
1925-1934	8,5	25,7	4,0	9,5
1935-1944	11,2	41,2	4,4	19,4
Femmes				
Avant 1930	9,7	11,9	6,1	7,4
1930-1939	8,9	12,8	4,4	9,9
1940-1949	12,7	21,8	6,0	15,9
<p><i>Champ</i> : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant (pour le calcul des proportions de parents ayant déclaré plusieurs périodes de vie en couple) et hommes et femmes ayant eu au moins deux enfants (pour le calcul des proportions de parents dont les enfants sont issus de différentes unions).</p> <p><i>Lecture</i> : 9,7 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins un enfant ont déclaré plusieurs unions alors que c'est le cas de 11,9 % des mères tardives de la même génération. 6,1 % des mères non tardives nées avant 1930 ayant eu au moins deux enfants ont eu leurs enfants dans le cadre de différentes unions alors que c'est le cas de 7,4 % des mères tardives nées avant 1930.</p> <p><i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.</p>				

TABLEAU 6. – NOMBRE MOYEN D'ENFANTS SELON L'UNION ET LE CARACTÈRE TARDIF DES NAISSANCES

Génération	Parents tardifs		Parents non tardifs	
	Enfants issus de différentes unions	Enfants issus d'une seule union	Enfants issus de différentes unions	Enfants issus d'une seule union
Hommes				
Avant 1925	4,6	4,7	3,4	2,6
1925-1934	2,8	4,3	3,3	2,7
1935-1944	3,1	4,9	4,9	2,4
Femmes				
Avant 1930	4,8	4,8	3,0	2,6
1930-1939	4,2	4,6	3,0	2,7
1940-1949	2,8	3,9	2,7	2,3
<p><i>Champ</i> : hommes et femmes ayant eu au moins un enfant.</p> <p><i>Lecture</i> : les hommes nés avant 1925 ayant eu au moins un enfant à 45 ans ou après et dont les enfants sont issus de différentes unions ont eu en moyenne 4,6 enfants.</p> <p><i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.</p>				

IV. – Logiques temporelles de la parenté tardive

Si les descendance nombreuses et la recomposition familiale sont caractéristiques de la parenté tardive, différents indicateurs permettent d'en comprendre les logiques temporelles : l'écart d'âge entre conjoints, l'entrée dans une première union ou encore l'entrée dans la parenté.

1) De forts écarts d'âge entre conjoints

Il n'est pas surprenant de constater que l'écart d'âge entre conjoints est plus important chez les parents tardifs que chez les parents non tardifs. En moyenne, les pères tardifs n'ayant connu qu'une seule union⁽¹³⁾ sont près de dix ans plus âgés que leur conjointe, et cet écart tend à s'accroître au fil des générations (écart supérieur à onze ans pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944). Pour les mères tardives, l'écart n'est que d'un an et demi, soit beaucoup moins que pour les mères non tardives (2,8 ans), compensant ainsi leur âge avancé en choisissant un conjoint plus proche en âge que les autres femmes⁽¹⁴⁾ (tableau 7).

2) Une entrée tardive dans la vie de couple

Les parents tardifs se caractérisent aussi en entrant beaucoup plus tard dans leur première union que les parents non tardifs (tableau 7). Cette différence est très importante pour les hommes (6,5 ans, soit 31,8 ans pour les pères tardifs contre 25,3 ans pour les non tardifs), et reste significative pour les femmes (2,7 ans, soit 25,1 ans contre 22,4 ans). Mais surtout, ce retard à la mise en couple s'accroît au fil des générations, en atteignant sept ans et demi pour les pères nés entre 1935 et 1944, et 3,2 ans pour les mères nées entre 1940 et 1949⁽¹⁵⁾.

Entrant à un âge plus avancé dans la vie de couple, les parents tardifs n'ayant eu qu'une seule union ne compensent pas en ayant plus vite que les non tardifs un enfant, bien au contraire. Alors que les parents non tardifs mettent en moyenne deux ans environ entre la mise en couple et la naissance du premier enfant, les parents tardifs se caractérisent par une plus longue période en couple sans enfant (3,1 ans pour les pères tardifs et 2,7 ans pour les mères tardives⁽¹⁶⁾). Cette durée reste stable pour les parents non tardifs,

⁽¹³⁾ Afin de calculer les écarts d'âge entre conjoints à la naissance du premier enfant, il importait de réduire le champ d'observation aux personnes dont le conjoint est aussi parent du premier enfant. En effet, lorsque les enfants sont issus de différentes unions, on ne connaît que l'âge du « dernier » conjoint, lequel n'est pas le père du premier enfant.

⁽¹⁴⁾ Pour une analyse fouillée du sens des écarts d'âge entre conjoints, voir Bozon, 1990.

⁽¹⁵⁾ En fait, les parents tardifs (les pères comme les mères) reculent l'entrée en vie de couple au fil des générations étudiées, alors que les non tardifs tendent à vivre plus jeunes en couple.

⁽¹⁶⁾ Intervalle calculé à partir de la différence des moyennes d'âge à la naissance du premier enfant et à l'entrée en couple.

IV. 14. – AVOIR DES ENFANTS « SUR LE TARD »

TABLEAU 7. – ÉCART D'ÂGE ENTRE PARENTS, ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE DU PREMIER ENFANT ET ÂGE MOYEN LORS DE LA MISE EN COUPLE (EN ANNÉES)

	Écart d'âge entre les deux parents de l'enfant	Âge moyen d' <i>ego</i> lorsqu'il s'est mis en couple	Âge moyen d' <i>ego</i> à la naissance du premier enfant
Parents tardifs			
Hommes	+ 9,8	31,8	34,9
Femmes	- 1,6	25,1	27,8
Parents non tardifs			
Hommes	+ 2,8	25,3	27,3
Femmes	- 2,8	22,4	24,4
<i>Champ</i> : hommes nés avant 1945 et femmes nées avant 1950 ayant eu au moins un enfant et n'ayant déclaré qu'une seule vie de couple.			
<i>Lecture</i> : en moyenne, les femmes n'ayant connu qu'une seule union et ayant eu au moins un enfant tardif étaient de 1,6 ans moins âgées que leur conjoint. Lors de la naissance de leur premier enfant, elles avaient en moyenne 27,8 ans et s'étaient mises en couple en moyenne à 25,1 ans.			
<i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.			

alors qu'elle se creuse au fil du temps pour les parents tardifs, et ce plus nettement encore pour les femmes de la dernière génération (3,5 ans en moyenne de vie en couple sans enfant pour les pères tardifs nés entre 1935 et 1944 ; période qui atteint quatre ans pour les mères tardives nées entre 1940 et 1949).

Devenir parent tardif est ainsi le résultat d'une entrée plus tardive dans la vie de famille et d'une plus longue période d'union sans enfant. Reste que cette description des logiques temporelles ne prend en compte que les parents n'ayant connu qu'une union. On peut supposer que les parents tardifs ayant connu au moins une recomposition familiale soient pour une partie amenés à accélérer la constitution de leur dernière famille.

V. – Caractéristiques sociodémographiques

Pour décrire certaines caractéristiques sociodémographiques propres à ceux et celles qui ont des enfants sur le tard, nous nous focaliserons sur trois aspects, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau de diplôme et la qualité d'immigré, en tentant de montrer l'évolution du phénomène.

1) Les parents tardifs : *aux deux extrémités de l'échelle sociale*

L'observation de la structure sociale⁽¹⁷⁾ de la parenté tardive fait apparaître diverses évolutions au fil du temps. Pour les hommes nés avant 1925, la répartition des pères tardifs se distinguait de celle des pères non tardifs par leur surreprésentation dans les catégories « agriculteurs », « ouvriers » et « inactifs », laquelle tend au fil des générations à se focaliser essentiellement

sur les catégories « ouvriers » et « inactifs ». Côté féminin en revanche, les contrastes selon la catégorie socioprofessionnelle paraissent avoir davantage évolué au fil des générations. Alors que les mères tardives nées avant 1930 étaient surreprésentées dans la catégorie des « agricultrices », on assiste désormais à une bipolarisation de la maternité tardive aux extrémités de l'échelle sociale.

On observe ainsi une surreprésentation des agriculteurs pour les générations anciennes d'avant 1925 (15,4 % de l'ensemble des pères tardifs, alors que les non tardifs ne sont que 13,2 %). On retrouve cette même propension chez les agricultrices nées avant 1930 (12,3 % contre 9,9 %). À l'inverse, pour les générations récentes, les agriculteurs (2,8 % de l'ensemble des tardifs contre 5,1 % des non tardifs) et les agricultrices (1,9 % contre 2,6 %) ont moins tendance à avoir un enfant tardivement.

Si les ouvriers constituent la CS la plus importante pour les trois générations d'hommes observées, ils sont de plus en plus surreprésentés parmi les pères tardifs. 37,6 % des pères tardifs nés avant 1925 étaient ouvriers, contre 31,8 % des non tardifs de la même génération. Pour la génération intermédiaire (1925-1934), le contraste augmente (47,4 % parmi les tardifs contre 37,7 % pour les autres) et s'accroît encore pour les pères nés entre 1935 et 1944 (41,8 % des tardifs contre 30,2 % d'ouvriers parmi les non tardifs). Cette surreprésentation des ouvriers ne se retrouve que pour les deux premières générations de femmes, les ouvrières nées entre 1940 et 1949 étant par contre moins amenées à avoir leurs enfants tardivement (6,4 % contre 8,8 % parmi les non tardives).

Le phénomène de la maternité tardive est surtout manifeste au regard des cadres et des inactives (figure 2). Si, contrairement aux représentations du sens commun, toutes les mères tardives ne sont pas cadres, loin s'en faut, on constate dans cette catégorie une surreprésentation et la plus forte hausse de mères tardives pour la dernière génération (9,0 % des mères tardives nées entre 1940 et 1949 appartiennent à la catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures », contre 6,6 % pour les non tardives).

C'est un fait nouveau au regard des deux autres générations pour lesquelles la proportion de cadres se répartissait de manière identique entre tardives et non tardives. Cette tendance est en partie liée à un surinvestissement professionnel de la part des femmes les mieux dotées scolairement dans la première partie de leur carrière, entraînant pour certaines un report du calendrier de fécondité, parfois au-delà de la quarantaine. C'est là une forte disparité avec les hommes dont les investissements familiaux et professionnels, et leur articulation, ne relèvent pas des mêmes logiques (Flipo, Régnier-Loilier, 2002).

(17) Les données de EHF sont issues d'une enquête rétrospective, ceci induisant des limites quant à l'utilisation de la variable PCS qui est celle référencée au moment où *ego* a répondu au questionnaire en 1999, ou celle, pour les retraités, de la dernière PCS exercée. Ainsi, nous ne disposons pas d'informations relatives à la mobilité professionnelle intragénérationnelle. En ce sens, une personne peut avoir changé de profession entre le moment où elle a eu son dernier enfant et celui de l'enquête. Toutefois, nous intéressant aux naissances tardives, les chances d'une mobilité professionnelle après quarante ans ou quarante-cinq ans sont moindres, relativement à d'autres phénomènes observés grâce à EHF.

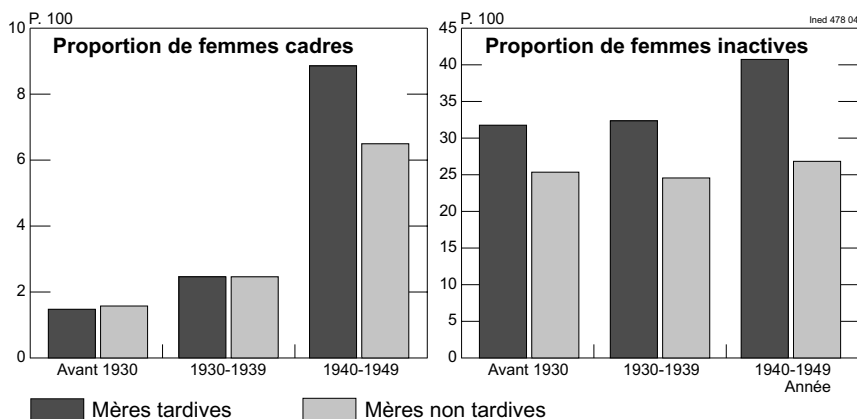


Figure 2. – Proportion de femmes cadres et inactives parmi les mères tardives et non tardives, par génération

Lecture : femmes cadres : 1,5 % des mères tardives nées avant 1930 sont ou étaient cadres ;
1,6 % des mères non tardives nées avant 1930 sont ou étaient cadres.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Pour eux, alors que les cadres étaient plutôt surreprésentés parmi les tardifs pour les deux premières générations (12,8 % contre 11,4 % et 14,3 % contre 11,8 %), ils le sont moins dans la génération récente (14,1 % des cadres parmi les tardifs nés entre 1935 et 1944, contre 16,5 % pour les non tardifs). Ce contraste entre les logiques temporelles des hommes et des femmes renvoie à la très nette inégalité dans le temps consacré par les unes et par les autres aux tâches domestiques et d'éducation des enfants, qui engendre un coût important pour la carrière professionnelle des mères, ce qui ne semble pas le cas pour les hommes⁽¹⁸⁾.

Les mères tardives sont toujours proportionnellement plus nombreuses à être inactives que les mères non tardives, et cet écart tend à augmenter : 32,2 % contre 25,7 % pour la première génération, 32,8 % contre 24,9 % pour la génération intermédiaire, et 41,3 % contre 27,2 % pour la dernière. Cette surreprésentation des inactifs se retrouve chez les pères tardifs, de façon surtout significative dans la dernière génération, où ils représentent 10,2 % (6,3 % des pères non tardifs).

Nous avons montré la constante relation entre la parenté tardive et les descendance nombreuses, qui explique en partie les écarts de structure observés entre les tardifs et les non tardifs. Ainsi, les « ouvriers » et « inactifs », surreprésentés parmi les pères tardifs sont aussi ceux qui ont en moyenne le plus d'enfants. En neutralisant l'incidence de la descendance finale sur le fait d'être ou non parent tardif (donc à nombre égal d'enfants), ces écarts de structure tendent à se gommer, laissant même apparaître une surreprésentation des pères tardifs dans la catégorie des « cadres », quelle que soit la génération retenue⁽¹⁹⁾.

⁽¹⁸⁾ Ce que confirment d'autres enquêtes montrant que chez les hommes ingénieurs, la présence d'enfants est associée à la réussite dans la carrière professionnelle (Gadéa, Marry, 2000).

À la différence des hommes, les écarts de descendance finale observés entre catégories socioprofessionnelles ne viennent pas démentir l'évolution de la structure sociale chez les femmes. « Toutes choses égales par ailleurs », les femmes nées entre 1940 et 1949 « cadres », des « professions intermédiaires » et, dans une moindre mesure les « inactives » sont plus enclines à avoir un enfant au-delà de leur quarantième anniversaire alors que pour les générations antérieures à 1930, il s'agissait essentiellement des « agricultrices ». À l'inverse de ces stratégies de report, les inactives qui sont aussi généralement les moins diplômées, ont plus de chances d'avoir un enfant sur le tard (voir tableau en annexe). Si l'on peut y voir l'effet d'un moindre contrôle de la fécondité⁽²⁰⁾, il reste que les descendance nombreuses tendent à écarter les femmes de l'activité professionnelle, ce qui explique aussi cette très grande proportion des inactives parmi les mères tardives.

2) *Une bipolarisation entre non diplômés et très diplômés*

Le diplôme donne à voir très clairement une bipolarisation du phénomène de la parenté tardive : ce sont à la fois les plus diplômés et les non diplômés qui ont le plus tendance à avoir des enfants tardivement. Cette double logique n'est évidemment pas sans incidences sur la structure par CS que l'on vient de décrire, tout comme elle est fortement influencée par l'importance des parents immigrés parmi les tardifs, et ce surtout pour les pères (figure 3).

La surreprésentation des non diplômés parmi les parents tardifs se vérifie sur toutes les générations d'hommes et de femmes. Cependant, le contraste augmente chez les hommes pour la dernière génération, alors qu'il s'atténue pour les femmes nées entre 1940 et 1949. Dans la dernière génération née entre 1935 et 1944, 43,7 % des pères tardifs n'ont aucun diplôme alors qu'ils ne sont que 17,9 % parmi les non tardifs. Pour les femmes, cette proportion s'élève dans la génération 1940-1949 à 26,5 % contre 16,4 % parmi les non tardives.

Parmi les hommes nés avant 1925, les pères tardifs sont plus diplômés (12,8 % ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre 6,8 % des pères non tardifs), et la différence s'estompe pour les hommes des générations suivantes. Pour les femmes, à l'inverse, ce n'est que parmi les générations les plus récentes (nées après 1940) que les mères tardives sont plus diplômées (13,1 % titulaires d'un diplôme supérieur contre 6,0 % seulement parmi les non tardives). L'investissement dans des études longues et dans la carrière professionnelle invite les femmes très diplômées à reporter leur fécondité, les amenant logiquement à être surreprésentées parmi celles qui ont eu des

⁽¹⁹⁾ « Toutes choses égales par ailleurs », on observe que le fait d'être cadre (par rapport au fait d'être employé) accentue les chances d'être père tardif, quelle que soit la génération retenue (tableau en annexe).

⁽²⁰⁾ Même s'il semble que les écarts entre catégories sociales pour l'utilisation de la pilule, encore très marqués en 1978, se sont nettement réduits (Leridon, Oustry, Bajos et l'équipe Cocon, 2002).

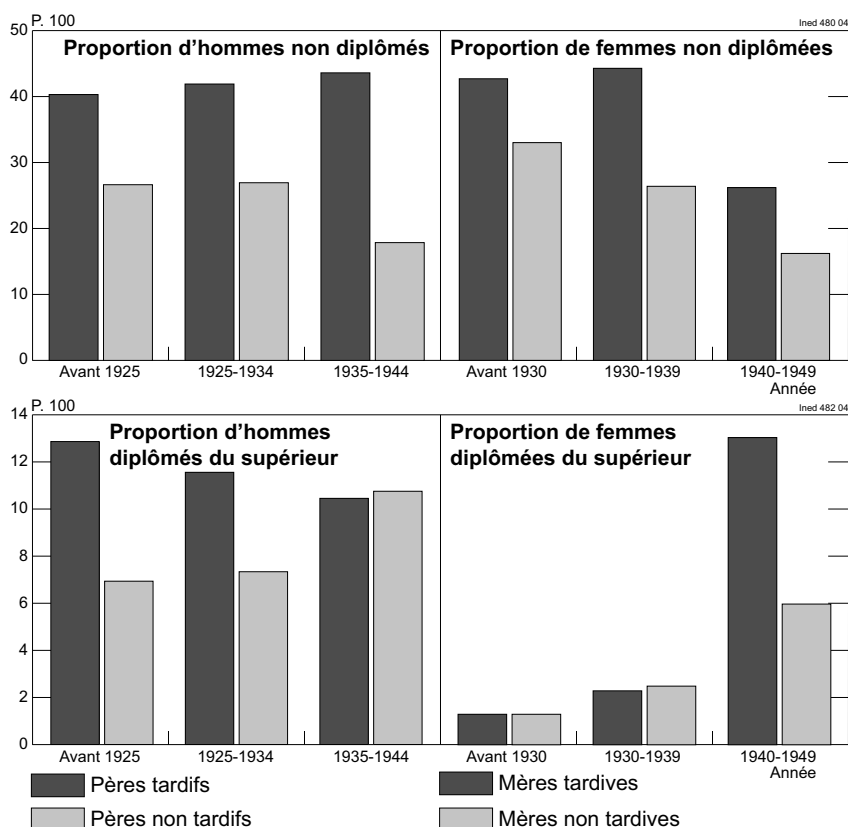


Figure 3. – Proportion de parents non diplômés et diplômés du supérieur parmi les parents tardifs et non tardifs, par génération

Lecture : hommes non diplômés : 40,4 % des pères tardifs nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme ; 26,7 % des pères non tardifs nés avant 1925 n'ont eu aucun diplôme.

Note : la catégorie diplômé du supérieur regroupe les diplômes universitaires de 2^e et 3^e cycle, diplômes d'ingénieur d'une grande école

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

enfants après quarante ans. Cette logique du report, consécutive à une difficulté à articuler les investissements professionnels et familiaux, ne semble pas se vérifier pour les hommes.

3) Forte contribution des immigrés au phénomène

L'immigration contribue de plus en plus, au fil des générations, au phénomène de la parenté tardive, non pas seulement parce qu'il y aurait plus d'immigrés⁽²¹⁾, mais parce que cette situation conduit plus encore qu'auparavant les immigrés à avoir des enfants tard (figure 4).

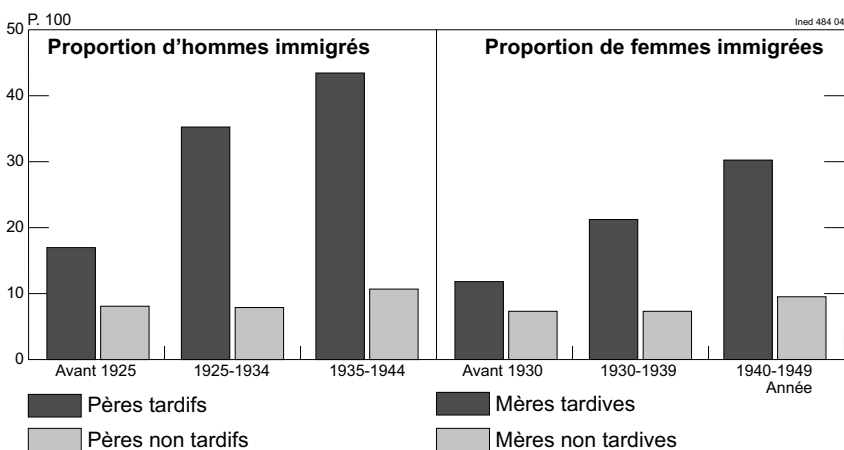


Figure 4.– Proportion d'immigrés parmi les parents tardifs et non tardifs, par génération

Lecture : hommes immigrés : 17,0 % des pères tardifs nés avant 1925 sont immigrés ; 8,1 % des pères non tardifs nés avant 1925 sont immigrés.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

Pour les hommes comme pour les femmes, pour toutes les générations, les immigrés sont surreprésentés parmi les tardifs, phénomène qui s'accroît au fil des générations. Ainsi la part des immigrés parmi les pères tardifs est passée de 17,0 % à 35,3 %, pour culminer à 43,5 % pour la génération née entre 1935 et 1944. Pour les femmes, bien que cette part soit moindre, elle demeure extrêmement significative et va également en s'accroissant : 11,8 % (avant 1930) ; 21,2 % (1930-1939) et 30,2 % parmi les mères tardives nées entre 1940 et 1949.

Parmi les immigrés, ce sont surtout ceux d'origine maghrébine et plus particulièrement d'Algérie⁽²²⁾ qui ont la plus forte propension à avoir des enfants tardivement.

Ainsi, immigration, niveau de diplôme et taille de famille sont trois caractéristiques essentielles pour comprendre la parenté tardive. Encore faut-il observer les façons dont elles s'entrecroisent.

a) Les immigrés : des parents tardifs avec famille nombreuse

La parenté tardive est un phénomène lié aux familles nombreuses, qui concernent notamment les immigrés⁽²³⁾, surreprésentés parmi les parents tardifs. Mais d'autres facteurs contribuent également à cette tendance, comme l'écart d'âge en faveur des hommes dont on a vu qu'il induisait plus souvent

⁽²¹⁾ Cette augmentation reste relative : pour les parents non tardifs, catégorie de référence représentant plus de 95 % des parents, les immigrés sont passés de 8,1 % à 7,9 % puis à 10,7 % pour la dernière génération des hommes ; 7,3 %, 7,3 % et 9,5 % pour les femmes.

⁽²²⁾ Les Algériens représentent 35 % de l'ensemble des parents tardifs immigrés toutes générations confondues, alors qu'ils ne sont que 15 % de l'ensemble des parents non tardifs immigrés.

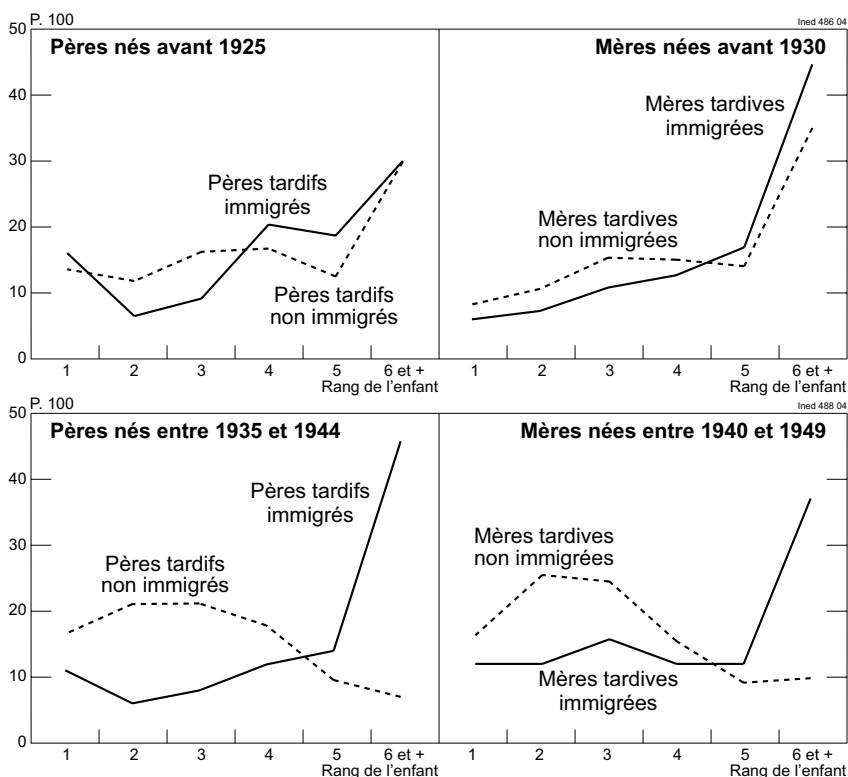


Figure 5. – Rang de l'enfant auquel *ego* est devenu parent tardif, selon sa qualité d'immigré, par génération

Lecture : pères tardifs nés avant 1925 : 15,9 % des pères tardifs immigrés nés avant 1925 sont devenus parents tardifs dès leur premier enfant; 11,6 % des pères tardifs non immigrés nés avant 1925 sont devenus parents tardifs lors de la naissance de leur deuxième enfant.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

des naissances après quarante-cinq ans. Les nombreux remariages y contribuent aussi, dans le cadre polygame ou suite à des divorces ou des veuages précoces. Les aléas de l'histoire migratoire et les conditions sociales et politiques de l'immigration, en matière de regroupement familial notamment, tendent également à retarder certaines naissances.

Pour illustrer l'évolution du lien entre la qualité d'immigré des parents tardifs et leur nombre d'enfants, nous avons comparé le rang auquel les parents ont eu leur premier enfant tardif, pour les générations anciennes et les plus récentes (figure 5). Alors que la structure par rang ainsi obtenue pour les pères tardifs nés avant 1925 et pour les mères tardives nées avant 1930 diffère peu entre immigrés et non immigrés, celle des générations récentes

(23) En tout cas pour les générations que nous avons étudiées (les plus jeunes nées en 1944). Il conviendrait de nuancer ce propos pour les immigrés nés après, mais qui ne peuvent dès lors être pris en compte dans l'étude de la parenté tardive.

montre une grande différenciation, mettant en évidence la part importante des parents immigrés qui rentrent dans la catégorie de tardifs à partir du cinquième enfant. Ceux-ci, dans la dernière génération, représentent 61,3 % de l'ensemble des parents immigrés tardifs, alors que les non immigrés devenant tardifs à ce rang ne pèsent que pour 17,4 %. Les mères immigrées ayant leur premier enfant après quarante ans représentent 11,8 % de l'ensemble des mères tardives immigrées, alors que les non immigrées dans ce cas pèsent pour 16,2 %, ces écarts se confirmant pour les rangs 2 (de façon encore plus significative : 11,8 % contre 25,5 %) et 3 (figure 5).

Autrement dit, cette comparaison nous indique que les parents non immigrés accèdent plus fréquemment à la parenté tardive avec une descendance qui n'excède pas trois enfants, alors que les immigrés y accèdent dans les mêmes proportions avec des familles de cinq enfants ou plus. Ainsi, si pour les générations les plus anciennes la parenté tardive était pour tous un phénomène de familles nombreuses, elle s'est transformée pour les non immigrés⁽²⁴⁾ mais ne semble guère avoir évolué pour les immigrés.

b) Les parents tardifs non diplômés : des immigrés ?

Qu'en est-il du poids des immigrés dans la part des non diplômés parmi les parents tardifs ? Autrement dit, la bipolarisation du phénomène montrant que les mères tardives sont surreprésentées parmi les non diplômées et les plus diplômées n'est-elle que la traduction d'une différence entre immigrées et non immigrées, les premières alimentant le phénomène du côté des non diplômées, les secondes du côté des diplômées du supérieur⁽²⁵⁾ ? Nous étudierons cette question en nous concentrant sur les femmes, dont on a vu que la structure par diplômes montrait de façon plus accentuée sur la dernière génération cette bipolarisation.

La comparaison des générations anciennes et plus récentes montre l'élévation différenciée du niveau de diplôme selon la qualité d'immigrée (figure 6). Les non diplômées étaient surreprésentées parmi les mères tardives, et ce dans des proportions presque doubles pour les immigrées dans la génération ancienne. Cette part des non diplômées reste déterminante parmi les immigrées, mais avec une surreprésentation significative des immigrées tardives au regard des non tardives (66,7 % contre 47,1 %). Ce n'est plus le cas pour les non immigrées sans diplôme, qui prennent une part identique, qu'elles soient ou non tardives.

Il est cependant intéressant de montrer, pour la génération récente, que la propension des diplômées du supérieur à avoir des enfants sur le tard ne se retrouve pas seulement du côté des non immigrées, dont la tendance est très forte (14,6 % des mères tardives non immigrées sont diplômées du supérieur

⁽²⁴⁾ Au sens où l'on peut dire pour eux que la famille « nombreuse », avec les incidences que l'on constate sur la parenté tardive, commence à nombre moins élevé d'enfants qu'auparavant.

⁽²⁵⁾ Cette question de la manière dont se combinent les deux facteurs recoupe en partie celle que l'on aurait pu se poser avec la structure par PCS, mais la variable diplôme présente une structure plus clivée, et surtout a l'avantage d'être une variable « permanente » dans le temps (*cf.* limites de la variable PCS évoquées plus haut).

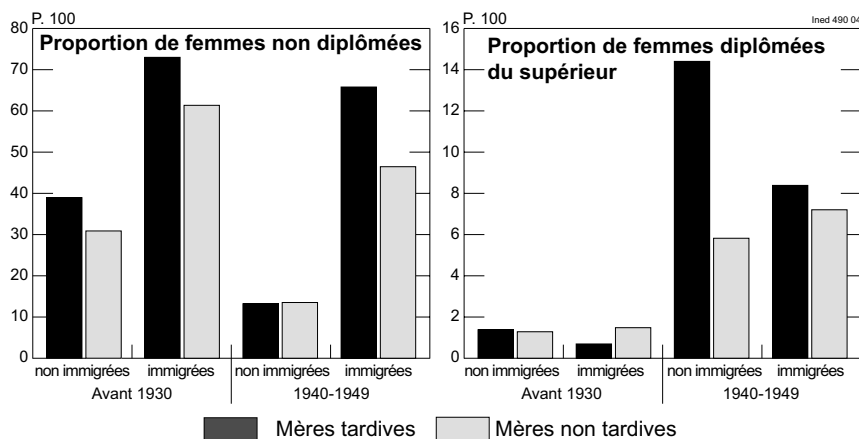


Figure 6. – Proportion de mères non diplômées et diplômées du supérieur selon leur qualité d'immigrée et le fait qu'elles soient ou non mères tardives, par génération

Lecture : femmes diplômées du supérieur : chez les mères non immigrées nées entre 1940 et 1949, la part des diplômées du supérieur est de 14,6 % parmi les mères tardives alors qu'elle est de 5,9 % parmi les mères non tardives.

Note : la catégorie « diplômé du supérieur » regroupe les diplômes universitaires de 2^e et 3^e cycles et les diplômes d'ingénieur d'une grande école.

Source : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.

contre seulement 5,9 % des non tardives parmi les non immigrées). Cette tendance des plus diplômées à prolonger leur fécondité jusqu'au-delà de quarante ans se retrouve chez les immigrées, mais dans une moindre mesure (8,5 % des mères tardives immigrées sont dans ce cas, contre 7,3 % des immigrées non tardives).

De plus, chez les non immigrées, la part des bas diplômes demeure importante. Ainsi, il serait abusif de distinguer un phénomène de parenté tardive relevant des immigrés non diplômés et un phénomène relevant des non immigrés les plus diplômés.

Conclusion

Analyser la parenté tardive en confrontant systématiquement les pères et les mères revient certes à interroger la question des différences biologiques entre les hommes et les femmes du point de vue du resserrement de leur calendrier de fécondité. Mais il convient de dépasser la dimension naturaliste du phénomène car les différences sexuées dans les manières d'avoir des enfants sur le tard procèdent tout autant de stratégies de rattrapage et d'anticipation pour articuler des temps conjugaux, familiaux et professionnels socialement construits.

Ces différences sexuées sont en effet récurrentes et marquées. Ainsi, si la parenté tardive reste fortement liée aux familles nombreuses, on le doit désormais principalement aux pères tardifs dont le nombre moyen d'enfants a très peu diminué, au contraire des mères tardives. Le fait marquant pour celles-ci est par contre l'augmentation de la proportion de mères d'un enfant unique.

La parenté tardive apparaît également de plus en plus liée aux recompositions familiales mais plus fortement pour les hommes que pour les femmes. Deux pistes explicatives complémentaires peuvent être avancées. Le fait que, dans les situations de désunion, les pères aient moins souvent la garde de leurs enfants pourrait davantage susciter le désir d'avoir un autre enfant dans le cadre d'une nouvelle union. Mais ceci pourrait aussi s'expliquer par l'importance de l'écart d'âge entre conjoints et la plus faible propension des hommes à vivre hors union. Plus souvent en couple que les femmes, les hommes sont aussi plus souvent plus âgés que celles-ci. Ainsi, pour les hommes, le fait de reformer une union à un âge plus avancé que les femmes accélérerait l'arrivée d'un nouvel enfant, pour certains après quarante-cinq ans. La paternité tardive ne s'expliquerait donc pas tant par un report de l'entrée dans la parenté (comme pour les mères d'un enfant unique par exemple) mais aussi par une succession de différentes séquences de vie en couple.

Les caractéristiques de la parenté tardive montrent, en particulier chez les femmes, une forte polarisation aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Ainsi, alors que par le passé, la parenté tardive était une caractéristique des agricultrices, elle est désormais pour les femmes une caractéristique des cadres et des professions intermédiaires. Elle procède donc d'une autre logique dont on peut trouver un indicateur dans le fait que les femmes les plus diplômées sont plus souvent mères tardives que les autres. Pour ces femmes qui sont les plus dotées scolairement, la parenté tardive pourrait renvoyer à un investissement professionnel important, décalant des calendriers rendus parfois même incompatibles ou à une hiérarchie des investissements conjugaux et familiaux.

La parenté tardive est aussi une caractéristique des femmes « inactives », dont une partie correspond à l'autre extrémité de l'échelle sociale, la part importante des non diplômées corroborant cette bipolarisation. Cet aspect du phénomène est en toute hypothèse lié à un moindre contrôle de la fécondité ou à la taille des familles (selon un modèle proche de ce que l'on pourrait appeler la famille nombreuse traditionnelle associant un grand nombre d'enfants et une activité de la mère exclusivement consacrée à l'élevage et à l'éducation des enfants).

Pour les hommes, la parenté tardive est principalement une caractéristique des ouvriers et des inactifs du simple fait qu'ils ont une descendance finale plus étendue. Si l'on neutralise ces effets de structure, les cadres deviennent légèrement surreprésentés.

Enfin, la parenté tardive est une caractéristique forte des immigrés, principalement chez les hommes : elle est liée dans ce cas à un nombre plus élevé d'enfants que pour les non immigrés (ce nombre restant plus important chez les parents tardifs que chez les non-tardifs) et, de manière non contradictoire, à un fort écart d'âge entre conjoints. Mais la variable migratoire, indépen-

damment des autres variables caractéristiques de la parenté tardive, augmente à elle seule les chances d'avoir des enfants sur le tard, notamment pour les pères à partir desquels s'organise l'histoire migratoire de leur famille.

En permettant de reconstituer l'histoire familiale, EHF met au jour les logiques temporelles organisant le phénomène de la parenté tardive tout en montrant les fortes différences entre hommes et femmes. Mais, par ailleurs, l'enquête soulève de nombreuses questions qui ne sont pas propres à la parenté tardive, celle en particulier de la définition proposée par EHF de l'union. Elle constitue davantage une marque de la dynamique des transformations de l'institution familiale qu'elle ne souligne des « défauts » de l'enquête⁽²⁶⁾. Ainsi, s'agissant de mettre au jour les logiques temporelles, on ne peut faire l'économie d'une interrogation sur ce que l'enquête fait déclarer et enregistrer comme union et ce qu'elle impose comme reconstitution chronologique. De plus, l'enquête ne donne pas les éléments susceptibles d'informer sur le caractère plus ou moins prévu des naissances et de leur moment d'arrivée⁽²⁷⁾. D'autres sources montrent par ailleurs que des facteurs tels que la pratique religieuse ou l'utilisation d'une méthode contraceptive, entrent également en jeu⁽²⁸⁾. On pourrait à l'issue de cette exploration statistique faire ressortir quelques figures idéal-typiques de parents sur le tard : la femme diplômée ayant son premier enfant après avoir investi sa carrière de cadre ; la femme inactive ou l'homme ouvrier, non diplômés, éventuellement immigrés, ayant beaucoup d'enfants dont le dernier tardivement ; l'homme diplômé investi dans une carrière intellectuelle, ayant des enfants d'une première union, et qui en a eu un autre tardivement avec une nouvelle compagne plus jeune, etc. Pour les étayer, il faudrait compléter la description esquissée ici d'une analyse plus fine des modes sociaux et sexués de gestion et de régulation des calendriers professionnels, conjugaux et familiaux.

⁽²⁶⁾ P. Festy souligne la difficulté de l'observation démographique lorsque le décalage va croissant entre les formes de familles et l'absence d'instruments et d'instances qui tel l'état civil « permettent de mesurer avec la même précision qu'autrefois la durée de la conjugalité au fil du temps. D'ailleurs la définition opératoire de ces unions ne fait pas l'objet d'un consensus aussi facile que la définition du mariage. Faut-il retenir toutes les unions, même les plus éphémères ou ne tenir compte que de celles ayant une durée minimale (un mois ? un an ?), faut-il laisser aux intéressés le soin de se définir eux-mêmes (« vivre comme mari et femme »), faut-il encore appeler cohabitants ceux qui vivent ensemble et ont un enfant ? À cette indétermination s'ajoute l'imprécision qui entoure l'installation dans la vie commune : deux résidences séparées, est-ce déjà une union ? Être ensemble un jour (une nuit), deux jours etc. avoir apporté chez l'autre ses affaires personnelles, est-ce la marque qui permet de fixer un but ? » (Festy, 1996, p. 36)

⁽²⁷⁾ Parler de « prévision » plutôt que de « choix » ou de « souhait » semble en effet moins réducteur (Bajos, Ferrand et l'équipe Giné, 2002). Parmi les éléments susceptibles d'altérer la maîtrise des calendriers de conception, on peut évoquer les difficultés à avoir des enfants (entraînant éventuellement un recours à la PMA) qui peuvent retarder leur arrivée. Ainsi, on constate que les mères tardives ont connu des délais nettement plus importants entre l'arrêt de leur moyen de contraception et le début effectif de leur grossesse (dix-sept mois au lieu de huit en moyenne pour les femmes n'ayant pas eu d'enfants tardivement) et qu'elles ont aussi plus fréquemment été confrontées à des grossesses qui n'ont pas abouti à une naissance vivante (36,3 % des mères tardives contre 19,4 % des mères non tardives). *Source* : enquête Étude portant sur la période de naissance des enfants dans l'année 1999-2000 (Régnier-Loilier, 2002).

⁽²⁸⁾ Les mères ayant eu un enfant après leur quarantième anniversaire sont proportionnellement plus nombreuses à avoir une pratique religieuse régulière et à ne pas utiliser de méthode contraceptive. Elles sont aussi moins nombreuses à déclarer qu'elles souhaitaient leur enfant « à cette période de leur vie de couple ». *Source* : *ibidem*.

Annexe

TABLEAU 8. – *ODDS RATIO* OBTENUS À PARTIR DU MODÈLE *LOGIT* OPPOSANT LE FAIT D'ÊTRE PARENT TARDIF AU FAIT DE NE PAS ÊTRE PARENT TARDIF

<i>Odd ratio</i>	Femmes nées			Hommes nés		
	Avant 1930	Entre 1930 et 1939	Entre 1940 et 1949	Avant 1925	Entre 1925 et 1934	Entre 1935 et 1944
CS actuelle ou ancienne						
Employés	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Agriculteurs exploitants	1,5***	1,2	1,6*	1,3	1,3	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,0	0,9	1,3	1,3	0,9	1,1
Cadres et prof. intel. sup.	1,2	1,4	2,4***	1,6**	1,4*	1,6*
Professions intermédiaires	1,1	1,1	1,6***	1,3	0,8	1,4
Ouvriers	1,2*	1,1	0,8	1,2	1,1	1,3
Inactifs	1,1	0,9	1,3**	0,7	1,9	1,1
Nombre d'enfants biologiques						
2 enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
1 enfant	0,7***	1,3*	1,8***	0,6*	1,3	1,3
3 enfants	1,9***	1,7***	2,3***	1,8***	1,4**	1,3
4 enfants	3,3***	3,4***	4,2***	2,2***	2,0***	2,2***
5 enfants	7,1***	5,0***	8,2***	4,9***	3,0***	5,5***
6 enfants et plus	15,6***	11,9***	19,5***	14,0***	7,4***	16,5***
Enfants issus d'une seule union						
Oui	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Non	1,2	2,5***	3,3***	1,8**	2,4***	8,1***
Qualité d'immigré						
Non immigré	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Immigré	1,5***	2,3***	2,5***	1,8***	3,1***	2,7***
Écart d'âge entre conjoints ⁽¹⁾						
Entre -1 et 1 an	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Inférieur à - 5 ans	3,4***	2,9***	3,1***	7,9***	1,9	1,2
Entre - 5 ans et - 1 an	1,6***	1,6***	1,9***	0,8	1,2	0,8
Entre 1 et 5 ans	0,9***	0,7***	0,7***	3,7***	4,8***	1,6
Supérieur à 5 ans	0,6***	0,6***	0,6***	21,8***	28,7***	20,3***
<i>Intercept</i> (coefficient)	- 3,467***	- 4,214***	- 4,990***	- 6,031***	- 6,598***	- 7,145***
Pourcentage de						
Parents tardifs	8,4	4,0	3,3	7,9	4,7	5,3
Parents non tardifs	91,6	96,0	96,7	92,1	95,3	94,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Champ</i> : hommes et femmes ayant « eu » au moins un enfant.						
<i>Lecture</i> : une valeur (<i>odd ratio</i>) statistiquement significative et supérieure à 1 indique que l'on est en présence d'un facteur qui accroît les chances d'être parent tardif, toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs. Une valeur (<i>odd ratio</i>) statistiquement significative et inférieure à 1 indique que l'on est en présence d'un facteur qui diminue les chances d'être parent tardif, toutes autres choses prises en compte dans le modèle égales par ailleurs. Plus cette valeur est éloignée de 1 et plus l'on est en présence d'un facteur dont l'impact sur le modèle est fort.						
<i>Légende</i> : Réf. : modalité de référence; *** : facteur significatif au seuil inférieur à 1 %; ** : facteur significatif au seuil compris entre 1 et 5 %; * : facteur significatif au seuil compris entre 5 et 10 %.						
⁽¹⁾ Année de naissance de la mère – année de naissance du père.						
<i>Source</i> : Insee, Étude de l'histoire familiale (EHF), 1999.						

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les relecteurs pour leurs suggestions qui ont permis d'améliorer les premières versions de ce texte.

Références

- BAJOS N., FERRAND M., l'équipe GINÉ, 2002, *De la contraception à l'avortement. Sociologie des grossesses non prévues*, Paris, Inserm, 348 p.
- BOZON M., 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. I– Type d'union et attente en matière d'écart d'âge », *Population*, 45(2), p. 327-360.
- BOZON M., 1990, « Les femmes et l'écart d'âge entre conjoints : une domination consentie. II– Modes d'entrée dans la vie adulte et représentations du conjoint », *Population*, 45(3), p. 565-602.
- DAGUET F., 1999, « Maman après 40 ans », *Données sociales*, p. 21-27.
- DAGUET F., 2002, « Un siècle de fécondité française : caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999 », *Insee résultats*, n° 8, 305 p.
- FESTY P., 1996, « Dix ans de démographie familiale » in F. DE SINGLY, C. MARTIN, A. MUXEL *et al.*, *La famille en questions. État de la recherche*, Paris, Syros, 326 p.
- FLIPO A., RÉGNIER-LOILIER A., 2002, « Articuler vie familiale et vie professionnelle en France : un choix complexe », *Données sociales*, p. 39-48.
- GADÉA C., MARRY C., 2000, « Les pères qui gagnent. Descendance et réussite professionnelle chez les ingénieurs », *Travail, genre et sociétés*, 3, p. 109-136.
- LERIDON H., OUSTRY P., BAJOS N., l'équipe COCON, 2002, « La médicalisation croissante de la contraception en France », *Population et sociétés*, n° 381.
- RÉGNIER-LOILIER A., 2002, *Stratégies des couples en matière de fécondité. De la « fécondité naturelle » à « l'infécondabilité naturelle »*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille 1, 652 p.
- TOULEMON L., LERIDON H., 1999, « La famille idéale : combien d'enfants, à quel âge ? », *Insee première*, n° 652.
- VALABRÈGUE C., BERGER-FORÉSTIER C., LANGEVIN A., 1982, *Ces maternités que l'on dit tardives*, Paris, Laffont, 222 p.

